

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-27/2025**

Objet : Aménagement de la Rue de la Vallée et de ses rues adjacentes. Validation du plan de financement

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 juin à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc — VEY FARCE Cathy-MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe- BABILLON Agnès

Excusé : BARRE Damien

Absent : PHILIBERT Carine

Procuration : BARRE Damien à AUROUX François

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

Dans le cadre du programme d'aménagement de la rue de la Vallée et de ses rues adjacentes, il est proposé un projet de voirie et d'aménagements d'espaces publics, dont les objectifs sont notamment la sécurité routière pour tous, le développement durable, le renforcement de l'attractivité du centre bourg et la création d'espaces de convivialité .

Techniquement, ce projet comprend les deux volets suivants :

1- des opérations de voirie, détaillées comme suit :

- ✓ adaptation de la largeur de la chaussée pour modérer les vitesses
- ✓ création de plateaux traversants aux points stratégiques
- ✓ mise aux normes des trottoirs et cheminements piétons,
- ✓ installation de mobilier urbain adapté,
- ✓ création de places de stationnements

2- des aménagements d'espaces publics, détaillés comme suit :

- ✓ création d'espaces de convivialité, d'animation et de rencontres
- ✓ plantation d'arbres et végétalisation des abords
- ✓ installation de mobilier urbain favorisant la pause et la rencontre
- ✓ mise en valeur du patrimoine bâti
- ✓ désimperméabilisation de tous les stationnements et places publiques
- ✓ Réimplantation d'espaces de collecte des ordures ménagères

Les enjeux sont multiples, ils se déclinent ainsi :

- Enjeux de sécurité routière : modération de la vitesse, sécurisation des traversées piétonnes
- Enjeux de mobilité : partage de l'espace entre les différents usagers
- Enjeux environnementaux : végétalisation, gestion des eaux pluviales
- Enjeux économiques : dynamisation des commerces, attractivité du centre bourg
- Enjeux sociaux et sociétaux : création d'espaces de rencontres, accessibilité PMR

Le coût total du projet est estimé à 2 094 411,44 € HT. Des financements sont possibles auprès de VRA, du Département de la Drôme, de la Région Rhône Alpes, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de l'Etat et de l'Europe.

Dans ce cadre, il est proposé le plan de financement suivant (estimation) :

PLAN DE FINANCEMENT PROJET TRAVERSEE DU VILLAGE					
DEPENSES HT			RECETTES		
ETUDES PREALABLES			ETAT DETR- Fonds vert	495 980,91 €	<i>En cours d'instruction</i>
Toposcope		10 789,47 €	REGION	35 331,00 €	<i>En cours d'instruction</i>
MOE					
Toposcope	Total toutes phases (AP à OPC)		CD26	396 784,72 €	<i>En cours d'instruction</i>
	Tranche ferme	86 326,27 €	AGGLO fond de concours	119 382,00 €	
	Tranche conditionnelle	13 372,08 €			
Sous total MOE		99 698,35 €			
Acquisition foncière maison Blanc EPORA (estimation)			Agence de l'eau	297 588,54 €	<i>En cours d'instruction</i>
Travaux aménagement			Europe- FEDER		<i>En cours d'instruction</i>
	Démolition	42 088,00 €			
	Déconnexion des réseaux (Orange et En	4 871,74 €			
	Tranche ferme sans variante	1 394 705,18 €			
	Tranche conditionnelle sans variante	296 502,13 €			
Sous total travaux		1 738 167,05 €			
Enfouissement réseaux	SDED + Orange (sans participation SDED)	12 756,57 €			
Container déchets	Chiffrage VRA	50 000,00 €			
Totem piéton	Sur devis	12 000,00 €	Fonds propres/emprunt	749 344,27 €	
Total dépenses opération			Total recettes opération		2 094 411,44 €
Total dépenses opération hors MOE			Total recettes opération financeurs		1 345 067,17 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité qualifiée (4 abstentions : A Babillon, F. Auroux, P. Salata et D. Barré sur procuration) :

VALIDE le plan de financement corrélé au projet « Aménagement Rue de la Vallée et de ses espaces publics adjacents » ci-dessus proposé, pour un montant de 2 094 411,44 € HT,

AUTORISE le Maire à assurer le dépôt et le suivi des dossiers de financement auprès des financeurs cités ainsi qu'auprès d'autres partenaires financiers potentiels,

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce plan de financement.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 5 juin 2025

Le Maire
Fabrice LARUE

Le Maire
Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK